

Gazette officielle du Québec

2340-6

Partie 1

Avis
juridiques

121^e année

7 janvier

1989

No 1

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

121^e année
7 janvier 1989
No 1

Sommaire

Avis divers
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur les
Compagnies, Loi sur les
Coopératives, Loi sur les
Ministères, Avis concernant les
Proclamation(s)
Régie de l'assurance-maladie du Québec
Ventes par shérif

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde

publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0,70 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4,40 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Division de la *Gazette officielle*
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 643-1328

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements

Partie 1 « Avis juridiques »: 53 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 77 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 77 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Ministère des Communications
Service des abonnements
531, rue Deslauriers
Saint-Laurent H4N 1W2
Téléphone: (514) 337-8361

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

TABLE DES MATIÈRES

AVIS DIVERS

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CHAUVEAU (<i>Rachat d'obligations</i>)	1
---	---

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL —

LOI SUR LE

DEMANDES

Georgette Menassa	1
Gilberte Goudreault	1
Joseph Célestin	1
Joseph Hubert Théophile Asnong	1
Joseph Mario Savard	1
J. Albert	1
Marie Thérèse Nicole Ouellet	1
Mohamad Ali Fouani	2
Nagui Edmond Elias Daoud Abou-Tayeh	2
Patric André Demers	2
Raymonde Croteau	2
Robert Bogdan Sobieraj	2
Sunlay Khlok	2
Xinh Tien Do	2
Yvon Quesnel dit Duval	2

COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES DISSOLUTION — DEMANDES DE

2161-3344 QUÉBEC INC.	2
2422-3877 QUÉBEC INC.	2
ACCOMMODATION DE LA HÊTRIÈRE INC.	2
A.D. MCGIBBON ET FILS INC.	3
BIJOU INVESTMENT INC.	3
BIJOUTERIE LAVIGUEUR (MONTRÉAL) INC.	3
CLUB 20 X 100 INC.	3
CLUB DES RETRAITÉS DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES À TAUX HORAIRE DE L'AUTOMOBILE DE BOISBRIAND INC.	3
CLUB DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES RETRAITÉS DE LA SECTION LOCALE 1163 DES TUA	3
CRÉATIONS MICHEL DROUIN INC.	3
FRATERNITÉ SAINT-JOSEPH	3
GROUPE DE SOUTIEN À L'ENTREPRISE-JEUNESSE DE L'ABITIBI INC.	3
HARTS (CÔTE DES NEIGES) LTD.	3
ISOLATION CHAREST INC. (1975)	3
JÉRÔME MYERS INTERNATIONALE INC.	4
LE CLUB SPORTIF DE BASEBALL JUNIOR DE ST-JÉRÔME	4
LES ENTREPRISES PHYSIS INC.	4
LES IMMEUBLES CATARAQUI INC.	4
LES IMMEUBLES G.L.B. INC.	4
LES INVESTISSEMENTS ROBERT ET THERRIEN INC.	4
LES RÉSIDENCES GAUMOND	4
MARCHÉ VALLÉE INC.	4
PRIVALCO INC.	4
QUINCAILLERIE JEAN-CLAUDE LESCAULT INC.	4
ROLAND JAUVIN INC.	4
VINOPRO INC.	4

COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

COOPÉRATIVE D'HABITATION PERLE D'ÉBÈNE (<i>Constitution</i>)	5
COOPÉRATIVE D'HABITATION PLACE MORGAN DE COATICOOK (<i>Constitution</i>)	5

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL (<i>Fusion</i>)	5
VILLE DE MONT-JOLI (<i>Annexion</i>)	6

PROCLAMATIONS

Annexion d'une partie du territoire de la municipalité de <i>Saint-Cyprien</i> , dans la municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup, à la municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy, dans la municipalité régionale de comté de Témiscouata	7
--	---

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS	7
--	---

VENTES PAR SHÉRIF

ABITIBI

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. CORRIVEAU	13
--	----

BEAUHARNOIS

LAVALLÉE c. LEDUC	13
SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT c. LAFRAMBOISE <i>ET AL.</i>	14

ROBERVAL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LANDRY	14
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LANDRY	14

MÉGANTIC

CAISSE POPULAIRE STE-AGNÈS DE LAC-MÉGANTIC c. GRÉGOIRE	14
---	----



AVIS JURIDIQUES

Avis divers

Commission scolaire régionale Chauveau

Rachat d'obligations

Prenez avis que conformément aux procédures adoptées, la commission scolaire régionale Chauveau rachètera, le 1^{er} mars 1989, un montant de 30 000 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1^{er} mars 1989 de son émission d'obligations originale de 402 000 \$, datée du 1^{er} mars 1970 et portant un taux d'intérêt de 9½ % l'an, payable semi-annuellement les 1^{er} mars et le 1^{er} septembre de chaque année.

Le tirage au sort est fait durant la présente réunion.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

M262, M263, M264, M267, M268, M269, M270, M271, M277, M300, M317, M318, M319, M320, M321, M322, M324, M325, M326, M327, M330, M331, M332, M362, M363, M365, M366, M367, M368.

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} mars 1989 et devront être présentées pour remboursement.

59378

Le directeur général,
JACQUES KIROUC

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Georgette Menassa

Prenez avis que Georgette Menassa, domiciliée au 4000, de Maisonneuve Ouest, appartement 3203, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jo Menassa.

Montréal, le 2 décembre 1988

59329-53-2

Les procureurs de la requérante,
KING, HABERKORN

Gilberte Goudreault

Prenez avis que Gilberte Goudreault, domiciliée au 1760, boulevard des Pins, appartement 201, Val-d'Or, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Andrée-Ann Goudreault.

Val-d'Or, le 9 décembre 1988

59330-53-2

Le procureur de la requérante,
DOUGLAS SIMPSON, notaire

Joseph Célestin

Prenez avis que Joseph Célestin, domicilié au 2420, place Arès, Marieville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Arthur Gaudreault.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Marieville, le 28 novembre 1988

Le requérant,
JOSEPH CÉLESTIN

Joseph Hubert Théophile Asnong

Prenez avis que Joseph Hubert Théophile Asnong, domicilié au 870, avenue Dessane, appartement 10, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jef Asnong.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Québec, 15 décembre 1988

59368-1-2

Le requérant,
JOSEPH HUBERT THÉOPHILE ASNONG

Joseph Mario Savard

Prenez avis que Joseph Mario Savard, domicilié au 212, rang des Bouffard, Petit-Matane, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Mario Tremblay.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Matane, le 15 décembre 1988

59369-1-2

Les procureurs du requérant,
POIRIER & GAGNON

J. Albert

Prenez avis que J. Albert, domicilié au 646, rue Saint-Georges, appartement 6, Saint-Jérôme, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Albert Lacelle.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Saint-Jérôme, le 21 novembre 1988

59373-1-2

Les procureurs du requérant,
LANGÉVIN, TRÉPANIÉ & ASS.

Marie Thérèse Nicole Ouellet

Prenez avis que Marie Thérèse Nicole Ouellet, domiciliée au 215-B, boulevard Perron, Sainte-Félicité, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Nicole Chantal Ouellet.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Matane, le 15 décembre 1988

59370-1-2

Les procureurs de la requérante,
POIRIER & GAGNON

Mohamad Ali Fouani

Prenez avis que Mohamad Ali Fouani, domicilié au 12235, 42^e Avenue, Rivière-des-Prairies, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Georges Fouani.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Montréal, le 29 novembre 1988

59371-1-2

Le procureur du requérant,
SOPHIE DUCHARME, notaire

Nagui Edmond Elias Daoud Abou-Tayeh

Prenez avis que Nagui Edmond Elias Daoud Abou-Tayeh, domicilié au 11585, Saint-Évariste, appartement 507, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Robert nagui Edmond Daoud.

Montréal, le 15 décembre 1988

59376-1-2

Le procureur du requérant,
SAM KULIK, avocat

Patric André Demers

Prenez avis que Patric André Demers, domicilié au 53, rue Beaubien Est, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Patric André Fontaine.

Montréal, le 13 décembre 1988

59332-53-2

Le requérant,
PATRIC ANDRÉ DEMERS

Raymonde Croteau

Prenez avis que Raymonde Croteau, domiciliée au 19, de Vouziers, Lorraine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Élizabéth Croteau.

Lorraine, le 12 décembre 1988

59333-53-2

La requérante,
RAYMONDE CROTEAU

Robert Bogdan Sobieraj

Prenez avis que Robert Bogdan Sobieraj, domicilié au 250, Kensington, Westmount, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Robert Bogdan von Ostenfeld-Suske.

Ce changement affectera aussi sa fille mineure Kira Anne Kalina Sobieraj domiciliée avec sa mère au 4275, de Maisonneuve Ouest, Westmount.

Montréal, le 25 novembre 1988

59334-53-2

Le procureur du requérant,
JAN ZASCINSKI, avocat

Sunlay Khlok

Prenez avis que Sunlay Khlok, domicilié au 100, rue Duquet, appartement S322, Sainte-Thérèse, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sunlay Pin.

Sainte-Thérèse, le 8 novembre 1988

59372-1-2

Les procureurs du requérant,
MORRISSETTE & DUFOUR

Xinh Tien Do

Prenez avis que Xinh Tien Do, domicilié au 6035, Victoria, appartement 7, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Brian Xinh Tien Do.

Montréal, le 13 décembre 1988

59374-1-2

Les procureurs du requérant,
PLANTE, DUONG & GIULIANI

Yvon Quesnel dit Duval

Prenez avis que Yvon Quesnel dit Duval, domicilié au 5952, 26^e Avenue, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yvon Duval.

Montréal, le 5 décembre 1988

59335-53-2

Les procureurs du requérant,
CHARBONNEAU & PILOTE

Compagnies (Divers) — Loi sur les**Dissolution — Demandes de****2161-3344 QUÉBEC INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «2161-3344 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 17 novembre 1988

59343

Le secrétaire,
PIERRE GAGNÉ

2422-3877 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «2422-3877 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Disraeli, le 29 novembre 1988

59344

Le procureur de la compagnie,
LOUISE AUBERT, notaire

ACCOMMODATION DE LA HÊTRIÈRE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ACCOMMODATION DE LA HÊTRIÈRE INC.» demandera à l'inspecteur

général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 20 décembre 1988

59375

Le président,
GILLES LABEL

A.D. MCGIBBON ET FILS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «A.D. MCGIBBON ET FILS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Dorval, le 15 décembre 1988

59345

Le secrétaire,
GORDON J. MCGIBBON

BIJOU INVESTMENT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BIJOU INVESTMENT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 13 avril 1988

59346

Le procureur de la compagnie,
JULIUS BRISKIN, Q.C.

BIJOUTERIE LAVIGUEUR (MONTRÉAL) INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BIJOUTERIE LAVIGUEUR (MONTRÉAL) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 9 décembre 1988

59347

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSON, ROSENZVEIG, SHACTER

CLUB 20 X 100 INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CLUB 20 X 100 INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Charlesbourg, le 12 décembre 1988

59348

Le trésorier adjoint,
JEAN-MARIE BÉRUBÉ

CLUB DES RETRAITÉS DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES À TAUX HORAIRE DE L'AUTOMOBILE DE BOISBRIAND INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CLUB DES RETRAITÉS DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES À TAUX HORAIRE DE L'AUTOMOBILE DE BOISBRIAND INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sillery, le 12 décembre 1988

59349

Le procureur de la compagnie,
PIERRE DROUIN, notaire

CLUB DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES RETRAITÉS DE LA SECTION LOCALE 1163 DES TUA

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CLUB DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES RETRAITÉS DE LA SECTION LOCALE 1163 DES TUA» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sillery, le 12 décembre 1988

59350

Le procureur de la compagnie,
PIERRE DROUIN, notaire

CRÉATIONS MICHEL DROUIN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CRÉATIONS MICHEL DROUIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Émile, le 2 décembre 1988

59351

Le président,
MICHEL DROUIN

FRATERNITÉ SAINT-JOSEPH

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «FRATERNITÉ SAINT-JOSEPH» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 décembre 1988

59352

Le secrétaire-trésorier,
JEAN-CLAUDE PAPIN

GROUPE DE SOUTIEN À L'ENTREPRISE-JEUNESSE DE L'ABITIBI INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GROUPE DE SOUTIEN À L'ENTREPRISE-JEUNESSE DE L'ABITIBI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Amos, le 15 décembre 1988

59353

Le directeur général,
GILL DION

HARTS (CÔTE DES NEIGES) LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «HARTS (CÔTE DES NEIGES) LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 novembre 1988

59354

Le procureur de la compagnie,
BORIS J. BERBRIER, C.R.

ISOLATION CHAREST INC. (1975)

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ISOLATION CHAREST INC. (1975)» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Amqui, le 12 décembre 1988

59355

Le procureur de la compagnie,
ODILE CHAREST, notaire

JÉRÔME MYERS INTERNATIONALE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «JÉRÔME MYERS INTERNATIONALE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 13 décembre 1988

59356

Pour la compagnie,
ZELDA MYERS

LE CLUB SPORTIF DE BASEBALL JUNIOR DE ST-JÉRÔME

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LE CLUB SPORTIF DE BASEBALL JUNIOR DE ST-JÉRÔME» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Jérôme, le 20 août 1988

59357

L'administrateur,
CLOVIS LAURIN

LES ENTREPRISES PHYSIS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES PHYSIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 8 novembre 1988

59358

Le président,
DONATELLO CARUCCI

LES IMMEUBLES CATARAQUI INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES IMMEUBLES CATARAQUI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 14 décembre 1988

59359

Le président,
CAMILLE GERMAIN

LES IMMEUBLES G.L.B. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES IMMEUBLES G.L.B. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Rédempteur, le 14 décembre 1988

59360

La secrétaire,
CHRISTIANE BOILARD

LES INVESTISSEMENTS ROBERT ET THERRIEN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES INVESTISSEMENTS ROBERT ET THERRIEN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Lac-Mégantic, le 6 décembre 1988

59361

Le procureur de la compagnie,
DANIEL DROUIN, notaire

LES RÉSIDENCES GAUMOND

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES RÉSIDENCES GAUMOND» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montmagny, le 14 décembre 1988

59362

Pour la compagnie,
PAUL-ANDRÉ GAUMOND

MARCHÉ VALLÉE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MARCHÉ VALLÉE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 21 novembre 1988

59363

Le procureur de la compagnie,
LYNE BOISVERT, avocate

PRIVALCO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PRIVALCO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Dorion, le 8 décembre 1988

59364

Le président,
JEAN-CLAUDE QUESNEL

QUINCAILLERIE JEAN-CLAUDE LESCAULT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «QUINCAILLERIE JEAN-CLAUDE LESCAULT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Asbestos, le 15 décembre 1988

59365

Pour la compagnie,
JEAN-CLAUDE LESCAULT

ROLAND JAUVIN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ROLAND JAUVIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Alma, le 14 décembre 1988

59366

Le président,
ROLAND JAUVIN

VINOPRO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «VINOPRO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Cap-Rouge, le 30 novembre 1988

59367

La présidente,
JOHANNE DE LUCA

Coopératives — Loi sur les

Délivrance des statuts de constitution

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis qu'il a délivré des statuts de constitution aux coopératives suivantes:

No dossier	Dénomination sociale	Date de constitution
345-121	COOPÉRATIVE D'HABITATION PLACE MORGAN DE COATICOOK	1988 03 10
345-209	COOPÉRATIVE D'HABITATION PERLE D'ÉBÈNE	1988 08 10

*Le directeur par intérim
du secteur des coopératives,
MARC JEAN*

4

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

[L.S.] J. GILLES LAMONTAGNE
Gouvernement
du Québec

Municipalité de Saint-Gabriel (Lettres patentes)

CONCERNANT la fusion des municipalités de Saint-Gabriel et de Fleuriault

ATTENDU QU'en vertu de l'article 14 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités (L.R.Q., c. R-19), le gouvernement peut décréter la délivrance de lettres patentes fusionnant des municipalités;

ATTENDU QUE chacun des Conseils municipaux des municipalités de Saint-Gabriel et de Fleuriault a adopté un règlement autorisant la présentation d'une requête conjointe au gouvernement le priant d'octroyer des lettres patentes fusionnant ces municipalités et créant une nouvelle municipalité;

ATTENDU QU'un exemplaire de la requête conjointe a été transmis au ministre des Affaires municipales;

ATTENDU QU'aucune opposition n'a été transmise à la Commission municipale du Québec;

ATTENDU QU'il y a lieu de donner suite à la requête conjointe;

ATTENDU QUE la Commission de toponymie a émis un avis favorable;

EN CONSÉQUENCE, conformément à la proposition du ministre des Affaires municipales adoptée le 14 décembre 1988 par le décret du Gouvernement du Québec numéro 1848-88, il est déclaré et ordonné:

QUE les municipalités de Saint-Gabriel et de Fleuriault soient fusionnées et que soit créée une nouvelle municipalité sous le nom de « Municipalité de Saint-Gabriel » aux conditions mentionnées dans la requête conjointe.

Ces conditions sont les suivantes:

1. Le nom de la nouvelle municipalité est « Municipalité de Saint-Gabriel ».

2. Le territoire de la nouvelle municipalité est celui qu'a décrit officiellement le ministre de l'Énergie et des Ressources le 6 septembre 1988; cette description apparaît comme annexe « A » au décret portant le numéro 1848-88, du 14 décembre 1988.

3. La nouvelle municipalité est régie par le Code municipal.

4. Un Conseil provisoire sera en poste jusqu'à la première élection générale. Il sera composé de tous les membres du Conseil de l'ancienne municipalité de Saint-Gabriel et de l'ancienne municipalité de Fleuriault. Le quorum y sera de huit membres. Les deux maires actuels alterneront comme maire et maire suppléant du Conseil provisoire pour deux périodes égales. Un tirage au sort, lors de la première assemblée du Conseil provisoire, déterminera l'ordre dans lequel les deux maires exerceront leur rôle de maire et de maire suppléant du Conseil provisoire.

5. La première assemblée du Conseil provisoire sera tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes sans autre avis de convocation; elle aura lieu à 20 heures, au Centre communautaire de l'ancienne municipalité de Saint-Gabriel.

6. La première élection générale aura lieu le premier dimanche du troisième mois suivant le mois de l'entrée en vigueur des lettres patentes.

La deuxième élection générale aura lieu le premier dimanche de novembre 1990.

Le Conseil de la nouvelle municipalité sera formé d'un maire et de six conseillers.

7. Pour la première élection générale seulement, seules peuvent être éligibles aux postes 2, 4 et 6 les personnes qui le seraient en vertu de la loi, si cette élection était une élection des membres du Conseil de l'ancienne municipalité de Saint-Gabriel, et seules peuvent être éligibles aux postes 1, 3 et 5 les personnes qui le seraient en vertu de la loi, si cette élection était une élection des membres du Conseil de l'ancienne municipalité de Fleuriault.

8. La secrétaire-trésorière de l'ancienne municipalité de Saint-Gabriel devient la secrétaire-trésorière de la nouvelle municipalité.

9. Conformément à l'article 1094 du Code municipal, l'ancienne municipalité de Saint-Gabriel et l'ancienne municipalité de Fleuriault affectent chacune un montant de 15 000 \$ provenant de leur surplus accumulé respectif pour constituer un fonds de roulement au montant de 30 000 \$ dans la nouvelle municipalité.

10. Les surplus accumulés par les anciennes municipalités, déduction faite de leur contribution au fonds de roulement au moment

de l'entrée en vigueur des lettres patentes, seront utilisés pour des travaux sur leur territoire respectif.

11. Toute dette qui pourrait survenir à la suite d'une poursuite judiciaire pour un acte posé par une des anciennes municipalités reste à la charge de l'ensemble des contribuables de cette ancienne municipalité.

12. Un inventaire sera fait de tous les documents (règlements, procès-verbaux, rôle d'évaluation, photographies, permis de construction, cartes, plans, rapports et autres) produits ou reçus par les anciennes municipalités fusionnées sous la direction du secrétaire-trésorier dans les six mois qui suivent la publication des lettres patentes à la *Gazette officielle du Québec*.

13. La nouvelle municipalité succède aux droits, aux obligations et charges des anciennes municipalités; elle devient, sans reprise d'instance, partie à toute instance aux lieux et places des municipalités intéressées. Les règlements, résolutions, procès-verbaux, rôle d'évaluation, rôle de perception et autres actes de chacune des municipalités requérantes demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits, jusqu'à ce qu'ils soient amendés, annulés et abrogés par le Conseil de la nouvelle municipalité.

14. Tous les biens mobiliers et immobiliers appartenant à chacune des municipalités requérantes deviendront la propriété de la nouvelle municipalité.

15. Les fonctionnaires et employés des anciennes municipalités deviennent les employés de la nouvelle municipalité dans le respect de leur ancienneté et de leur contrat salarial respectif et ils demeurent en fonction jusqu'à leur démission, leur retraite ou leur renvoi pour cause.

16. Jusqu'à ce que le Conseil de la nouvelle municipalité en décide autrement par règlement conformément à l'article 1077 du Code municipal, la dette décrétée par les Règlements d'emprunts numéros 107, 122 et 144 adoptés par l'ancienne municipalité de Saint-Gabriel demeure à la charge des immeubles imposables de cette ancienne municipalité.

17. Les ententes intermunicipales entre les anciennes municipalités de Saint-Gabriel et de Fleurbaey concernant le service des loisirs, le traitement des déchets, l'usage du centre communautaire et l'utilisation de bornes-fontaines cesseront d'exister à compter de la date d'entrée en vigueur des lettres patentes de la nouvelle municipalité.

18. Est incorporé un office municipal sous le nom d'« Office municipal d'habitation de Saint-Gabriel ». Cet office municipal succède à l'« Office municipal d'habitation de Saint-Gabriel », lequel est éteint. Les troisième et quatrième alinéas de l'article 58 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8) s'appliquent au nouvel Office municipal d'habitation de Saint-Gabriel, comme s'il était constitué par lettres patentes en vertu de l'article 57 de cette loi.

Les membres de l'Office seront les membres en fonction de l'ancien Office au moment de l'entrée en vigueur des présentes lettres patentes.

19. La nouvelle municipalité deviendra effective conformément à la loi.

EN FOI DE QUOI, le gouvernement émet et délivre les présentes lettres patentes sous le grand sceau du Québec. TÉMOIN: l'honorable J. GILLES LAMONTAGNE, C.P., lieutenant-gouverneur du Québec.

À Québec, le quatorze décembre mil neuf cent quatre-vingt-huit.

Par ordre,

Le sous-procureur général,
JACQUES CHAMBERLAND

Libro: 1547
Folio: 111

Avis de la délivrance des lettres patentes ci-dessus est donné conformément à l'article 16 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités (L.R.Q., c. R-19).

Le sous-ministre par intérim,
FLORENT GAGNÉ

5

Ville de Mont-Joli

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Pierre Paradis, conformément à l'article 42 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), a approuvé, en date du 26 mai 1988, le règlement numéro 422 du conseil municipal de la ville de Mont-Joli décrétant l'annexion à ladite ville d'une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, dont la description apparaît ci-après; ce règlement entrera en vigueur à compter de la date de la publication du présent avis.

Ce territoire est le suivant: un territoire faisant actuellement partie de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, dans la municipalité régionale de comté de La Mitis, comprenant en référence au cadastre de la paroisse de Sainte-Flavie les lots ou parties de lots et leurs subdivisions présentes et futures ainsi que les chemins, rues ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du sommet de l'angle ouest du lot 494-50; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: la ligne sud-est des lots 494-70, 497-71, 494-72, 494-73, 494-74, 494-75 (rue), 491-57 (rue), 491-58, 491-59, 491-60, 491-61, 491-62, 491-63, 490-16 et 490-17 et son prolongement dans le lot 490 jusqu'à une ligne parallèle à la ligne séparative des lots 490 et 491 et distante de deux cent quatre-vingt-neuf mètres et quatre-vingt-onze centièmes (289,91 m) du point de départ, distance mesurée suivant ladite ligne sud-est et son prolongement; ladite ligne parallèle en allant vers le sud-est jusqu'à la ligne sud-est du lot 490; partie de ladite ligne sud-est et la ligne sud-est du lot 491; partie de la ligne sud-est du lot 494 sur une distance de cent vingt et un mètres et quatre-vingt-seize centièmes (121,96 m); dans le lot 494, une ligne droite faisant un angle intérieur de 94°48' avec la ligne précédente et mesurant vingt-six mètres et vingt et un centièmes (26,21 m), une ligne droite faisant un angle intérieur de 261°10' avec la ligne précédente et mesurant quatre mètres et quatre-vingt-huit centièmes (4,88 m), une ligne droite faisant un angle intérieur de 102°01' avec la ligne précédente et mesurant trente-quatre mètres et quarante-quatre centièmes (34,44 m), une ligne droite faisant un angle intérieur de 85°13' avec la ligne précédente et mesurant dix-neuf mètres et soixante-neuf centièmes (19,69 m), une ligne droite faisant un angle intérieur de 271°40' et mesurant trente-six mètres et soixante-neuf centièmes (36,69 m) et une ligne droite faisant un angle intérieur de 273°54' avec la ligne précédente et mesurant vingt-neuf mètres et quarante-quatre centièmes (29,44 m), soit jusqu'au sommet de l'angle est du lot 494-90; la ligne nord-est des

lots 494-90 et 494-89; les lignes sud-est et sud-ouest du lot 494-88; les lignes sud-ouest et nord-ouest du lot 494-87 (rue); partie de la ligne sud-ouest du lot 494-91 (rue) en allant vers le nord-ouest jusqu'au sommet de l'angle est du lot 494-102; la ligne sud-est dudit lot; la ligne brisée séparant les lots 494-102, 494-101, 494-100, 494-99, 494-98 et 494-97 des lots 494-103 et 494-93; la ligne sud-ouest des lots 494-97 et 494-96; partie de la ligne sud-ouest du lot 494-95 jusqu'au sommet de l'angle est du lot 494-92; la ligne sud-est dudit lot; la ligne sud-ouest des lots 494-92, 494-85 (rue), 494-79, 494-78, 494-77 et 494-76; une ligne droite en allant vers le nord-ouest jusqu'au sommet de l'angle sud du lot 494-42; la ligne sud-ouest des lots 494-42, 494-40-2 et 494-40-1; la ligne nord-ouest du lot 494-40-1; enfin, la ligne sud-ouest des lots 494-45 à 494-49 jusqu'au point de départ.

Le ministre des Affaires municipales,
PIERRE PARADIS

5

Proclamations

[L.S.] J. GILLES LAMONTAGNE
Gouvernement
du Québec

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de Saint-Cyprien, dans la municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup, à la municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy, dans la municipalité régionale de comté de Témiscouata

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire de la municipalité de Saint-Cyprien, dans la municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources, datée du 14 janvier 1988, sera annexée à la municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy, dans la municipalité régionale de comté de Témiscouata, à compter de la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 16 décembre 1988.

La description officielle des limites du territoire détaché de la municipalité de Saint-Cyprien, dans la municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup, et annexé à la municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy, dans la municipalité régionale de comté de Témiscouata, apparaît comme annexe « A » de cette ordonnance.

En vertu de l'article 38 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, à la demande des intéressés, annexer une partie d'une municipalité à une autre municipalité.

En vertu de l'article 45 de ce code, le ministre des Affaires municipales, s'il le juge à propos, ordonne l'annexion demandée, par une proclamation publiée à la *Gazette officielle du Québec* et qui entre en vigueur le jour de sa publication ou le jour ultérieur qui y est fixé.

Québec, le 16 décembre 1988

Le sous-procureur-général,
JACQUES CHAMBERLAND

Libro: 508
Folio: 211

3

Régie de l'assurance-maladie du Québec

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publié conformément à l'article 24 du Règlement d'application concernant la Loi sur l'assurance-maladie du Québec (R.R.Q., 1981, c. A-29, r. 1).

La liste cumulative par région des noms et adresses d'affaires de tous ces professionnels de la santé a été publiée dans l'édition du 2 janvier 1988.

Professionnels désengagés

Médecins omnipraticiens

Région de Montréal

	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
D'Annunzio, Mario-J., 75, Grignon, Saint-Eustache, QC, J7P 4J2	88 11 02	
Dansereau, Ronald, 298, Labelle, Saint-Jérôme, QC, J7Z 5L1	85 06 22	
Duplessis, Gérard, 3871, Bélanger, Montréal, QC, H1X 1B5	85 06 30	
Larose, Michel, 1372, Sherbrooke Est, Montréal, QC, H2L 1M4	86 09 04	
Légaré, Jean-Jacques, 75, Grignon, Saint-Eustache, QC, J7P 4J2	88 11 06	
Mercier, Roger, 23, Félix-Leclerc, Sainte-Julie, QC, J0L 2C0	88 11 23	
Wilson, Richard T., 140, Primeau, appartement 205, Châteauguay, QC, J6K 3T6	87 03 31	

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
Médecins spécialistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Bardari, Alphonse, 6027, av. de Lorimier, Montréal, QC, H2G 2P2	81 10 24	
McGraw, Jean-Yves, 3011, av. Cédar, Montréal, QC, H3Y 1Y8	85 03 01	
Dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Baker, William P., 5252, de Maisonneuve Ouest, appartement 107, Montréal, QC, H4A 3S5	86 09 04	
Boivin, Marie, 5730, avenue Darlington, appartement 1, Montréal, QC, H3S 2H7	83 12 03	
Boyer, Guy, C.P. 6209, Succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	84 02 26	
Delaney, Cecil, 102, l'Espérance, Saint-Lambert, Chambly, QC, J4P 1X7	84 10 06	
Plack, Herbert, 3535, ch. Queen Mary, app. 318, Montréal, QC	77 12 09	
<i>Région de Québec</i>		
Baril, Serge, 439, boulevard Bastien, appartement 2, Neufchâtel, QC, G2B 1B6	87 10 15	
<hr/>		
	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Professionnels non participants		
<hr/>		
Médecins spécialistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Aronovitch, Michael, 4119, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, QC, H3Z 1A7	70 12 01	
Barker, Charles S., 203, avenue Ballantyne Nord, Montréal-Ouest, QC, H2X 2C3	70 12 01	
Bérard, Michel J., 1440, rue Sainte-Catherine Ouest, appartement 914, Montréal, QC, H3G 1S5	75 06 06	
Blanchard, Guy-A., 94, Henri-Bourassa Est, Montréal, QC, H3L 1B5	87 05 06	
Boileau, Paul-A., 1150, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal, QC, H2J 1L5	85 07 01	
Brabander, Joachim, 1390, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, QC, H3G 1J9	70 12 01	
Butler, Albert A., 1538, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, QC, H3G 1L5	70 12 01	
Cadieux, Jean-Paul, 2836, Aram, C.P. 145, Sainte-Julienne, QC, JOK 2T0	87 02 28	
Camirand, André, 1506, Docteur-Penfield, Montréal, QC, H3G 1B9	87 03 05	
Caplan, Harvey, 1, carré Westmount, Westmount, QC, H3Z 2P9	83 10 18	
Carré, Antoine-Joseph, 1745, avenue Cédar, appartement 1003, Montréal, QC, H3G 1A7	83 09 17	
David, Paul, 2, terrasse Les Hautvilliers, Outremont, QC, H2V 4P1	70 12 01	
Dumais, Gaston, 12245, rue Grenet, appartement 112, Montréal, QC, H4J 2J6	71 03 27	
Fortin, Jean-Noël, 910 A, avenue Hartland, Outremont, QC, H2V 2Y1	86 09 05	
Gauthier, Louis-J., 5200, Bélanger, Montréal, QC, H1T 1C9	82 12 22	
Gold, Michael M., 5785, chemin de la Côte-des-Neiges, appartement 105, Montréal, QC, H3S 1Y8	70 12 01	
Guérin, Marc, 646, avenue Davaar, Outremont, QC, H2V 3A9	80 08 30	
Harris, Robert W., 1414, Drummond, appartement 1009, Montréal, QC, H3G 1W1	84 09 10	
Huard, Gilles, 5200, Bélanger Est, Montréal, QC, H3T 1C9	77 12 09	
Korenberg, Lela C., 1538, rue Sherbrooke Ouest, appartement 601, Montréal, QC, H3G 1L5	72 08 26	
Langlois, Jean-Louis, 900, avenue Rockland, bureau 605, Outremont, QC, H2V 3A2	79 11 30	88 12 07
Leduc, Maurice, 575, avenue Rockland, Outremont, QC, H2V 2Z4	84 12 12	
Macdonald, Allison D., 3550, chemin de la Côte-des-Neiges, appartement 110, Montréal, QC, H3H 1V4	70 12 01	
Mac Farlane, Malcolm R., 1538, rue Sherbrooke Ouest, appartement 601, Montréal, QC, H3G 1L5	72 08 26	
Maguire, J. Gordon, 4485, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, QC, H3Z 1E7	71 02 13	
Marsolais, A., 80, avenue des Monts, St-Alphonse-de-Rodriguez, QC, H3Z 1A7	76 10 14	
Nadler, Norman, 4141, rue Sherbrooke Ouest, appartement 540, Westmount, QC, H3Z 1B8	70 12 01	
Naiman, James, 4330, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, QC, H3Z 1E1	72 03 01	
Racicot, Gilles, C.P. 656, Valleyfield, QC, J6S 5N6	86 06 06	
Scott, W. Clifford, 1260, avenue McGregor, appartement 405, Montréal, QC, H3G 1B6	70 12 01	
Senay, Pierrette, 1297, avenue St-Viateur, Outremont, QC, H2V 1Z2	84 09 01	
Taché, C.-Robert, 156, croissant Spring-Grove, Outremont, QC, H2V 3J2	87 06 27	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Médecins omnipraticiens		
<i>Région de Montréal</i>		
Clément, Jules, 119, Édouard, Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6T 2P2	86 06 15	
Guillemette, Michel, édifice SunLife, 14 ^e , QC, H3B 2X1	86 09 05	
Joannette, Jean-Paul, 4930, avenue Mayfair, Montréal, QC, H4V 2E7	70 12 01	
Kwo, Chin, 4866, avenue Westmount, QC, H3Y 1Y1	82 06 27	
Laporte, Sylvain, 598, boulevard Manseau, Joliette, QC, J6E 3E4	82 07 18	
MacHabée, Yvan, 3871, Bélanger, Montréal, H1X 1B5	88 03 09	
Manouvrier, Frans, 5, St-Jacques, St-Bruno-de-Montarville, QC, J3V 2E9	77 09 04	
Mayman, Abe, chemin de la Côte-des-Neiges, appartement 690, Montréal, QC, H3S 1Z4	70 12 17	
Perrigard, Gordon E., 1538, Sherbrooke Ouest, appartement 1008-1009, Montréal, QC, H3G 1L5	82 04 22	
Reid, Charles-D., 300, boulevard de la Concorde, Pont-Viau, Laval, QC, H7G 2E6	83 12 31	
Robitaille, Roger, 85, St-Gabriel, St-Gabriel-de-Brandon, QC, J0K 2N0	85 11 06	
Scott, Benjamin H., 5146, avenue Westbury, Montréal, QC, H3W 2W3	71 07 22	
Williams, Joan A., 1538, Sherbrooke Ouest, local 919, Montréal, QC, H3G 1L5	87 02 20	
Dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Angelopoulos, Constantin, 2512, chemin Côte-Ste-Catherine, Montréal, QC, H3T 1B2	78 11 04	
Armand, Gilles Jr, 1414, Drummond, appartement 726, Montréal, QC, H3G 1W1	88 12 16	
Asselin, Charles, 3410, avenue Benny, appartement 2-A, Montréal, QC, H4B 2R8	74 08 17	
Asselin, Raymond, 45, rue St-Georges, St-Jean, QC, J3B 2S2	74 08 17	
Aubré, Normand, 5124, Chabot, Montréal, QC, H2H 1Y8	87 10 14	
Barbeau, Ginette, 2647, Allard, Montréal, QC, H4E 2L7	84 10 27	
Baril, Claude, 3703, avenue Dupuis, Montréal, QC, H3T 1E5	74 08 17	
Bartos, Josef, 3535, chemin Queen Mary, appartement 318, Montréal, QC, H3V 1H8	79 03 08	
Beaulieu, Mario, 3333, chemin Queen Mary, appartement 465, Montréal, QC, H3V 1A2	76 02 04	
Beaumier, Georges A., 489, avenue Victoria, appartement 440, Saint-Lambert, Chambly, QC, J4P 2J3	74 09 26	
Beauséjour, Guy, 3766, chemin Queen Mary, Montréal, QC, H3V 1A6	74 08 17	
Bégin, Jacques, 3333, chemin Queen Mary, appartement 440, Montréal, QC, H3V 1A2	83 09 23	
Beique Nadeau, Claude, C.P. 6209, succursale A, Montréal, QC, H3C 3T9	79 03 04	
Béisle, Paul-Émile, 1414, Drummond, appartement 618, Montréal, QC, H3G 1W1	81 11 12	
Bieniecki, Irena, 531, avenue Rockland, Outremont, QC, H2V 2Z4	72 09 02	
Bisaillon, Jean-Jacques, 3333, chemin Queen Mary, appartement 450, Montréal, QC, H3V 1A2	74 08 17	
Bisaillon, Marie-Josée, 4870, chemin Côte-des-Neiges, appartement 1509, Montréal, QC, H3V 1H3	85 07 26	
Boivin, Danielle, 7630, Centrale, LaSalle, QC, H8P 1K9	84 10 27	
Bossé, Lucien, 345, avenue Dorval, appartement 2, Dorval, QC, H9S 3H6	74 08 17	
Bourcier, René, 5450, chemin Côte-des-Neiges, appartement 600, Montréal, QC, H3T 1Y6	74 08 17	
Brault, Alain, 1435, boulevard St-Martin Ouest, appartement 407, Chomedey, ville de Laval, QC, H7S 2C6	81 01 08	
Brousseau, Michel, 3633, des Sources, appartement 201, Dollard-des-Ormeaux, QC, H9B 2K4	76 12 03	
Buteau, Claude-Maryse, 2, Lalemand, Sorel, QC, J3P 2X3	78 11 04	
Caplan, Herbert, 3535, chemin Queen Mary, appartement 315, Montréal, QC, H3V 1H8	73 01 11	
Chaumont, Alain, 117, boulevard Daniel-Johnson, Laval-des-Rapides, QC, H7V 2C6	81 09 30	
Chicoine, Claude, 4159, Bélanger, Montréal, QC, H1T 1A2	75 10 10	
Chicoine, Claude R., 1553, rue Viel, Montréal, QC, H3M 1G6	74 08 17	
Chouinard, Paul-René, 8001, les Galeries-d'Anjou, appartement 225, Anjou, QC, H1M 1W9	76 11 04	
Coen, Irving Isaac, 43, avenue Donegani, appartement 2, Pointe-Claire, QC, H9R 2V8	74 06 21	
Cohen, Robert Harold, 5153, avenue Coolbrook, Montréal, QC, H3X 2L2	74 08 17	
Coulombe, Roger, 4660, boulevard St-Joseph, Lachine, QC, H8T 1R5	76 03 16	
De Grandmont, Madeleine, 5870, Sherbrooke Est, Montréal, QC, H1N 1B5	74 08 17	
Demers, Jacques, 3703, Dupuis, Montréal, QC, H3T 1E5	78 10 29	
Deniger, Albert, 433, boulevard St-Joseph Ouest, appartement 11, Outremont, QC, H2V 2P3	78 11 04	
Djibaï, Nasser, 1650, avenue Cédar, Montréal, QC, H3G 1A4	78 06 11	
Dorfman, Sheldon, 5025, Sherbrooke Ouest, appartement 230, Montréal, QC, H4A 1S9	78 01 11	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Dorion, E.S., édifice Sun Life, appartement 710-D, Montréal, QC, H3B 3V6	78 12 02	
Dorion, Robert, édifice Sun Life, appartement 710-D, Montréal, QC, H3B 3V6	78 05 17	
Dufresne, Roger, 3333, chemin Queen Mary, appartement 440, Montréal, QC, H3V 1A2	74 08 17	
Duquette, Pierre, 2900, Édouard-Montpetit, Montréal, QC, H3T 1J4	78 10 29	
Durand, Claude F., 3333, chemin Queen Mary, appartement 430, Montréal, QC, H3V 1A2	78 10 29	
Duval, André, 3333, chemin Queen Mary, appartement 440, Montréal, QC, H3V 1A2	78 05 06	
Eidinger, Martin, 3550, chemin Côte-des-Neiges, appartement 240, Montréal, QC, H3H 1V4	77 01 20	
Fagan, Fredrick, 1538, Sherbrooke, Montréal, QC, H3G 1L5	78 10 29	
Faith, Robert W., 1538, Sherbrooke Ouest, appartement 605, Montréal, QC, H3G 1L5	74 08 17	
Fiset, Jacques, 3333, chemin Reine-Marie, appartement 420, Montréal, QC, H3V 1A2	77 04 03	
Fisher, Ronald, 855, Brunet, St-Laurent, Montréal, QC, H4M 1Y4	82 01 13	
Flam, David J., 4495, Sherbrooke Ouest, Montréal, QC, H3Z 1E7	74 08 17	
Forest, Denis, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 10 29	
Fortin, Jean-Marc, 300, boulevard de la Concorde, Pont-Viau, ville de Laval, QC, J7G 2E6	74 08 17	
Franklin, Gérald, 4078, chemin Gage, Montréal, QC, H3Y 1R5	72 11 19	
Frazer, Gregory, 955, boulevard Saint-Jean, appartement 208, Pointe-Claire, QC, H9R 5K3	89 01 01	
Gagnon, Pierre, 415, boulevard St-Joseph Est, Montréal, QC, H2J 1J6	74 08 17	
Galperin, Samuel, 5450, chemin Côte-des-Neiges, appartement 318, Montréal, QC, H3T 1Y6	78 10 29	
Gauthier, Robert, 5450, chemin Côte-des-Neiges, appartement 600, Montréal, QC, H3T 1Y6	78 05 20	
Glen-Nadeau, Brita, 3550, chemin Côte-des-Neiges, appartement 350, Montréal, QC, H3H 1V4	85 11 22	
Go, Rosalinda, 1040, Atwater, Westmount, QC, H3Z 1X3	78 03 31	
Goldberg, Perry V., 4465, Sherbrooke Ouest, Westmount, QC, H3Z 1E7	78 11 22	
Gravel, André-R., 9501, avenue Christophe-Colomb, Montréal, QC, H2M 2E3	78 10 29	
Greenblatt, Morton Moses, 5845, chemin Côte-des-Neiges, appartement 630, Montréal, QC, H3S 1Z4	82 10 02	
Greenspoon, Arthur, J., 5858, Côte-des-Neiges, appartement 606, Montréal, QC, H3S 1Z1	88 08 17	
Griffiths, Victor Brian, 6600, route Trans-Canada, appartement 802, Pointe-Claire, QC, H9R 4S2	74 08 17	
Harasymowycz, George J., 6565, boulevard L'Assomption, Montréal, QC, H1T 2N2	80 10 15	
Harnott, James William, 1414, Drummond, appartement 822, Montréal, QC, H3G 1W1	78 11 22	
Hélie, Pierre, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 10 29	
Hershenfield, Earl, 4141, Sherbrooke Ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 06 25	
Huot, Robert, 230, Henri-Bourassa Est, appartement 205, Montréal, QC, H3L 1B8	85 12 23	
Israellovitch, Samuel, 5885, chemin Côte-des-Neiges, appartement 302, Montréal, QC, H3S 2T2	77 11 10	
Jenne, Ross E., 90, chemin Morgan, Baie-d'Urfé, QC, H9X 3A8	76 01 03	
Johnson, Yvan, 7995, avenue Blaise-Pascal, Montréal, QC, H1E 5G8	88 08 01	89 01 31
Jones, Ronald G., 3550, chemin Côte-des-Neiges, appartement 320, Montréal, QC, H3H 1V4	74 08 31	
Katz, Isaac, 3550, chemin Côte-des-Neiges, appartement 490, Montréal, QC,	78 11 22	
Kent, Léonard E., 4695, Sherbrooke Ouest, Westmount, QC, H3Z 1G2	71 04 07	
Kepron, Donald, 3550, chemin Côte-des-Neiges, appartement 310, Montréal, QC, H3H 1V4	79 02 25	
Kimura, Akira, 1538, Sherbrooke Ouest, appartement 907, Montréal, QC, H3G 1L5	74 05 31	
Kleinman, Ezra, 4415, boulevard Notre-Dame Ouest, appartement 206, Chomedey, ville de Laval, QC, H7W 1T7	74 08 17	
Kobernick, Paul, 3545, chemin Côte-des-Neiges, appartement 80, Montréal, QC, H3H 1V1	85 07 25	
Konigsberg, Sidney, 5885, chemin Côte-des-Neiges, appartement 505, Montréal, QC, H3S 2T2	77 01 13	
Kopytov, Oleg S., 3535, chemin Queen Mary, appartement 309, Montréal, QC, H3V 1H8	76 04 30	
Labelle, Hubert, 666, Sherbrooke Ouest, local 501, Montréal, QC, H3A 1E7	83 01 08	
Lachapelle, Louise, 5450, chemin Côte-des-Neiges, appartement 600, Montréal, QC, H3T 1Y6	79 05 17	
Lafrenière, Jules, 2017, St-Hubert, Montréal, QC, H2L 3Z6	78 11 15	
Lajeunesse-Brousseau, Andrée, 454, boulevard Beaconsfield, appartement 4, Beaconsfield, QC, H9W 4B9	75 06 25	
Lajoie, J. Gaston, 5305, chemin Queen Mary, Montréal, QC, H3X 1T9	74 07 27	
Lalande, Jacques, 4770, de Salaberry, Montréal, QC, H4J 1H6	78 11 15	
Lamontagne, Pierre, 3640, University, département Dent., Montréal, QC, H3A 2B2	87 10 20	
Lapointe, Bernard, 4956, avenue Coolbrook, Montréal, QC, H3X 2K9	78 10 29	
Laporte, J.-Octave-Lucien, 8655, rue Foucher, appartement 405, Montréal, QC, H2P 2C4	75 01 08	
Larue, Charles-Arthur, 300, boul. Graham, app. 207, Mt-Royal, QC, H3P 2C8	74 06 21	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Lavallée, Jean-N., 50, Saint-Charles Ouest, appartement 300, Longueuil, QC, J4H 1C6	86 10 31	
Lavigne, Gilles, 510, Stuart, Lachute, QC, J8H 1B8	88 01 20	
Le, Thi Kim-Mai, 6484, Sherbrooke Ouest, app. 102, Montréal, QC, H4B 1N2	81 01 08	
Ledoux, R.-Robert, 3000, montée St-Hubert, St-Hubert (Chambly), QC, J3Y 4J1	81 01 10	
Legault, J. Victor, 5757, avenue Decelles, app. 336, Montréal, QC, H3S 2C3	73 12 01	
Lemay, Louis-Philippe, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 12 22	
Lépine, Louis, 3703, avenue Dupuis, Montréal, QC, H3T 1E5	74 08 17	
Lerner, Earl, 5, avenue Valois Bay, Pointe-Claire, QC, H9S 5H3	74 08 17	
Levitt, Harvey Lawrence, 5757, avenue Decelles, app. 3, Montréal, QC, H3S 2C3	74 08 17	
Maliska, Jean, 1440, Ste-Catherine Ouest, app. 600, Montréal, QC, H3G 1R8	78 10 29	
Maranda, Laurent, 233, ch. Côte-Ste-Catherine, Outremont, QC, H2V 2B2	78 10 29	
Masseredjian, Viken, 12089, avenue Marsan, Montréal, QC, H4J 1S9	78 11 05	
Masson, Jean-Pierre, 3710, Jarry Est, Montréal, QC, H1Z 2C9	79 03 07	
McDuff, Georges, 503, Hall, Verdun, QC, H3E 1H3	87 03 27	
Meloche, Paul-Ernest, 10160, Basile-Routhier, app. 1, Montréal, QC, H2C 2C4	78 10 29	
Mendel, Anita, 5200, Westburg, Montréal, QC, H3W 2W3	78 10 29	
Miller, Louis, 4635, avenue Van Horne, appartement 102, Montréal, QC, H3W 1H8	79 10 29	
Miller, Seymour S., 5025, Sherbrooke Ouest, app. 230, Montréal, QC, H4A 1S9	74 08 17	
Miller, Stephen, 6600, route Trans-Canada, app. 803, Pointe-Claire, QC, H9R 4S2	74 08 17	
Moran, C.-Léo, 1509, Sherbrooke Ouest, app. 3, Montréal, QC, H3G 1M1	79 10 03	
Moreau, Marie-Hélène, 615, avenue Bloomfield, app. 2, Outremont, QC, H2V 3S2	80 11 06	
Moscovitch, Michael S., 4141, Sherbrooke Ouest, app. 350, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 12 14	
Munro, David John, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 400, Montréal, QC, H3H 1V4	73 12 07	
Muroff, Frédéric, 1414, Drummond, app. 1104, Montréal, QC, H3G 1W1	71 03 10	
Nadeau, J.-Roland, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 350, Montréal, QC, H3H 1V4	74 08 17	
Oliver, Austen William, 1414, Drummond, app. 522, Montréal, QC, H3G 1W1	74 08 17	
Oliver, Howard Thomas, 1414, Drummond, Montréal, QC, H3G 1W1	74 10 29	
Padveen, Jack Willie, 575, av. Decelles, app. 225, Montréal, QC, H3S 2C3	82 07 23	
Paquette, Alain, 627, Martel, Ste-Brigitte-d'Iberville, QC, J0J 1X0	85 07 15	
Parent, Guy, 235, chemin Côte-Vertu, appartement 140, Saint-Laurent, Montréal, QC, H4N 1C8	86 03 26	
Payette, Martin-J., 40, rue Prieur Ouest, Montréal, QC, H3L 1P8	78 12 03	
Pellerin, Jacques T., 5450, Côte-des-Neiges, appartement 310, Montréal, QC, H3T 1Y6	88 02 24	
Pelletier, Georges, 2150, Crescent, Montréal, QC, H3G 2B8	75 02 10	
Pinchuk, Marvin, 4144, Sherbrooke Ouest, app. 350, Westmount, QC, H3Z 1B8	77 11 18	
Poch, Lewis Neville, 1, carré Westmount, app. 346, Westmount, QC, H3Z 2P9	71 04 14	
Prévost, André, C.P. 6209, succursale A, Montréal, QC, H3C 3T9	87 12 12	
Prosterman, Léonard, 6000, ch. Côte-des-Neiges, app. 230, Montréal, QC, H3S 1Z8	74 08 17	
Reich, Eric, 7005, ch. Kildare, app. 4, Côte-St-Luc, QC, H4W 1C1	74 08 17	
Remise, Claude, Faculté de chirurgie dentaire, C.P. 6128, succ. A, Montréal, QC, H3C 3J7	74 08 17	
Rennet, Michael D., 5165, ch. Queen Mary, app. 511, Montréal, QC, H3W 1X7	74 08 17	
Robinson, Wilfrid R., 3410, avenue Benny, app. 1, Montréal, QC, H4B 2R8	74 01 17	
Rosen, Harry, 3545, ch. Côte-des-Neiges, app. 107, Montréal, QC, H3H 1V1	74 02 03	
Rouleau, François, 520, Cherrier, Montréal, QC, H2L 1H3	75 05 23	
Rouleau, Pierre, 300, carré St-Louis, Montréal, QC, H2X 1A6	78 11 22	
Samis, Philip L., place Ville-Marie, app. 107, Montréal, QC, H3B 1V1	74 01 17	
Sanders, William, 3640, rue University, Montréal, QC, H3A 2B2	78 10 29	
Sedlezky, Benjamin, 4141, Sherbrooke Ouest, appartement 515, Westmount, QC, H3Z 1B8	88 08 04	
Shamy, Frank E., 1414, Drummond, app. 806, Montréal, QC, H3G 1W1	74 08 17	
Shevell, Melvyn, 6000, ch. Côte-des-Neiges, app. 200, Montréal, QC, H3S 1Z8	74 04 13	
Shore, Edward, 6600, route Trans-Canada, Pointe-Claire, QC, H9R 4S2	78 10 29	
Silbert, Richard, 5858, ch. Côte-des-Neiges, app. 606, Montréal, QC, H3S 1Z1	78 09 24	
Solomon, David, 4141, Sherbrooke Ouest, app. 450, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 11 22	
Stangel, Yvan, 3640, rue University, Montréal, QC, H3A 2B2	81 03 25	
Steinberg, Marvin H., 5800, boul. Cavendish, app. 303, Côte-St-Luc, QC, H4W 2T5	75 11 19	
Stutman, Marvin, 4141, Sherbrooke Ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 06 25	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Stutman, Peter, 3535, ch. Queen Mary, app. 301, Montréal, QC, H3V 1A8	78 10 14	
Sylvestre, Viateur, 1699, Rachel Est, Montréal, QC, H2J 2K6	78 05 20	
Taylor, Donald, 4495, Sherbrooke Ouest, Westmount, QC	79 10 13	
Tellier, Yves, 3333, ch. Queen Mary, app. 490, Montréal, QC, H3V 1A2	78 11 01	
Tornow, R. Alexander, 3535, ch. Queen Mary, app. 36, Montréal, QC, H3V 1H8	80 06 21	
Turgeon, Jean, Fac. méd. dentaire, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T0	77 03 05	
Turkewicz, Jack M., C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	82 03 10	
Vachon, Claude, 1464, Crescent, Montréal, QC, H3G 2B6	74 08 17	
Valiquette, Jacques, 3746, ch. Côte-des-Neiges, Montréal, QC	79 01 05	
Van Becelarer J.R., 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 517, Montréal, QC	78 03 18	
Vennerie, Carlo, 1987, boul. Rosemont, Montréal, QC, H2G 1S9	83 12 28	
Vinet, Luc, 807, boul. St-Joseph est, Montréal, QC, H2J 1K5	74 05 03	
Wainberg, Allen, 5845, ch. Côte-des-Neiges, app. 300, Montréal, QC, H3S 1Z4	75 02 15	
Werbit, Marvin, 4141, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 06 25	
Yelle, Robert, 1760, Prieur Est, Montréal, QC, H2C 1M6	83 12 28	
Yergeau, Jean G., C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 11 04	
Yoo, Bong Sung, 6955, boulevard Taschereau, Brossard, QC, J4Z 1A7	77 10 29	
Zilio, Daniel, 10335, J.-J. Gagnier, Montréal, QC, H2B 3A1	84 10 27	
<i>Région de Québec</i>		
Beaulieu, Marcel, 3003, place Dompierre, app. 2, Ste-Foy, QC	78 01 04	
Bernard, Christian, Université Laval, QC, G1K 7P4	77 09 29	
Bernier, Louis, 1575, chemin St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	75 12 30	
Boucher, Marc, 1000, chemin Ste-Foy, app. 302, Québec, QC, G1S 1L6	71 01 31	
Cloutier, Gilles, 2835, ch. Gomin, Ste-Foy, QC, G1V 2K1	78 10 29	
Dion, Majella, 1575, ch. St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	74 08 17	
Fournier, André, Univ. Laval, Méd. dent., Ste-Foy, QC, G1K 7P4	78 12 20	
Gaucher, Hubert, École de médecine dentaire, Ste-Foy, QC, G1K 7P4	78 04 29	
Jean, Paul, 2395, chemin St-Louis, Sillery, QC, G1T 1R5	79 03 08	
Massicotte, Gérard, 1575, chemin St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	74 08 17	
McGibbon, D.P., 990, avenue des Érables, app. 2, Québec, QC, G1R 2M7	74 06 09	
Rodrigue, Charles, 1575, chemin Saint-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	88 10 13	
Roy, Serge, École de médecine dentaire, Université Laval, QC	78 11 22	
Simard, Armando, 1179, avenue des Érables, Québec, QC, G1R 2N4	74 05 26	
Tardif, Normand, 678, Le Cavelier, Ste-Foy, QC, G1K 7P4	78 04 29	
Turgeon, Pierre, 8500, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, QC, G1G 5X1	84 10 27	
<i>Région du Nord-Ouest</i>		
Bellehumeur, Claude, 10, McQuaig Est, Rouyn, QC, J9X 3B4	74 04 11	
<i>Région de l'Outaouais</i>		
Fortier, Robert-A., 22, St-Malo, Aylmer, QC, J9J 1J7	81 02 05	
Lafontaine, Jean-Guy, 28, Poitiers, Touraine, QC, J8T 4K3	76 07 21	
Légaré, Pierre-B., 209, boul. Gamelin, Hull, QC, J8Y 1W2	80 01 04	
Marcil, André, 15, boul. Gamelin, Hull, QC, J8Y 6N5	79 12 28	
Proulx, Jacques, 214, boul. St-Joseph, Hull, QC, J8Y 3X4	71 05 05	
<i>Région du Saguenay</i>		
Bergeron, Yvon, 58, Racine Ouest, Chicoutimi, QC, G7J 1E2	74 08 17	
Laplante, Yves, 58, Racine Ouest, Chicoutimi, QC, G7J 1E5	77 02 18	
<i>Région de Trois-Rivières</i>		
Dontigny, Vincent, 1350, rue Royale, app. 803, Trois-Rivières, QC, G9A 4J4	74 08 17	
Perron, Jean-Pierre, 157, Désilets, Trois-Rivières, QC, G9A 3G3	81 07 20	
<i>Région des Cantons-de-l'Est</i>		
Cassar, Jean, 2075, Vermont, Sherbrooke, QC, J1J 1G9	81 07 10	
Lemay, Jules E. Jr, 1855, boul. Portland, Sherbrooke, QC, J1J 3V7	87 11 25	
Masella, Roger P., 1855, boul. Portland, Sherbrooke, QC, J1J 3B7	77 09 04	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
---------------------------------	--	--

Pharmaciens*Région de Montréal*

Francoeur, Jacques, 167, cr. Spring-Grove, Outremont, QC, H2V 3J4

73 03 15

Région de Québec

Bouchard, Joachim, 828, St-Édouard, C.P. 280, St-Urbain, QC, J0Z 4H0

80 07 05

59377

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Abitibi

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District d'Abitibi

No 605-02-000128-852

S. 605-18-000010-882

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et un bureau à place du Commerce, Matagami, district d'Abitibi, demanderesse, contre **PAUL CORRIVEAU**, domicilié et résidant à Matagami, district d'Abitibi, défendeur, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement d'Abitibi à Amos, mis en cause.

« Les subdivisions deux et quatre (2 et 4), du lot originaire numéro cent quatre-vingt-dix-sept (197), du bloc un (1) aux plan et livre de renvoi officiels du canton d'Isle-Dieu (ville de Matagami), avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et avec toutes les servitudes actives et passives attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 931,50 \$, montant que l'adjudicataire devra payer immédiatement au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi (sous réserve toutefois du droit de rétention par le saisissant ou par un créancier hypothécaire, selon l'article 689 du C.P.C.).

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement d'Abitibi, palais de justice, 891, 3^e Rue Ouest, Amos, le JEUDI VINGT-TROISIÈME jour de FÉVRIER 1989 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
ME PAULE GOULET

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 15 décembre 1988

59379

Beauharnois

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Beauharnois

Nos 760-18-000027-889

760-12-003990-81

LOUISE LAVALLÉE, 439, Curé-David, Dorion, partie demanderesse, contre **GEORGES LEDUC**, 250, 23^e Avenue, Île-Perrôt, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Vaudreuil, 420 boulevard Roche, Vaudreuil, mis en cause.

Le lot numéro 13 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 58 (58-13) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Jeanne de l'Île Perrôt, mesurant 1 255, 854 mètres carrés. À distraire cependant du lot originaire numéro cinquante-huit toutes les parties vendues ou données ou cédées avant ce jour; avec maison et dépendances y érigées portant le numéro 2441, boulevard Perrôt.

La mise à prix est fixée à neuf mille huit cent trente-deux dollars et quatre-vingts cents (9 832,80 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudicataire.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil, le SEPTIÈME jour de FÉVRIER 1989 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 2 décembre 1988

59380

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000030-883
760-02-000351-887

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, 1111, rue Saint-Urbain, Montréal, partie demanderesse, contre **ROBERT LAFRAMBOISE**, 1055, Argyle, Verdun, contre **MARCELLE CHAMBERLAIN**, 55, Carillon, Châteauguay, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Châteauguay, 164, Saint-Joseph, Sainte-Martine, mis en cause.

« Le lot numéro quatre cent trente-sept de la subdivision du lot numéro cinquante-six (56-437) au cadastre officiel de la paroisse Saint-Joachim de Châteauguay, comté de Châteauguay, avec bâtisses dessus construites; ledit immeuble étant situé au 55, rue Carillon, ville de Châteauguay, district de Beauharnois. »

La mise à prix est fixée à quinze mille cinq cent trente neuf dollars et soixante (15 539,60 \$), soit 25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Châteauguay, 164, Saint-Joseph, Sainte-Martine, le VINGT ET UNIÈME jour de FÉVRIER 1989 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 7 décembre 1988

59381

Roberval

Saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Roberval
No 160-02-000241-88 3
S. 155-18-000011-88 6

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre **JEAN CLAUDE LANDRY**, défendeur, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest, mis en cause.

Un emplacement situé en la ville de Mistassini, connu et désigné comme consistant dans le lot numéro quatre cent quinze (Lot 415) du cadastre révisé d'une partie du canton de Dolbeau formant partie du territoire de la ville de Mistassini, division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest; avec toutes bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688.1 du C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 9 291,00 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réel de 1.14.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Lac-Saint-Jean-Ouest, Roberval, district de Roberval, le NEUVIÈME jour de FÉVRIER 1989 à DIX heures TRENTE.

Le shérif,
GÉRALD TAILLON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Roberval, le 19 décembre 1988

59382

Saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Roberval
No 160-02-000241-88 3
S. 155-18-000012-88 4

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre **JEAN CLAUDE LANDRY**, défendeur et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest, mis en cause.

Un emplacement situé en la ville de Mistassini, mesurant quarante-cinq mètres et soixante-douze centièmes équivalant à cent cinquante pieds anglais dans ses lignes nord-est et sud-ouest sur une profondeur de soixante mètres et quatre-vingt-seize centièmes équivalant à deux cent pieds anglais dans ses lignes nord-ouest et sud-est (45,72 m × 60,96 m ou 150 pi × 200 pi), connu et désigné comme faisant partie du lot lot numéro six (ptie lot 6) du Septième Rang (rg VII) du cadastre officiel du canton de Dolbeau, division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest; avec toutes bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et borné comme suit: en front, dans son côté nord-est, à la route régionale numéro 169, dans ses côtés sud-est et sud-ouest au résidu dudit lot numéro six ci-dessus mentionné, propriété de Berry Robert ou ayants droit et, enfin, dans son côté nord-ouest à l'emplacement de Lucien Gosselin ou ayants droit, acquis dudit Berry Robert suivant acte enregistré le 30 mai 1978, sous le numéro 169980.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688.1 du C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 1 083,00 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réel de 1.14.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Lac-Saint-Jean-Ouest, Roberval, district de Roberval, le NEUVIÈME jour de FÉVRIER 1989 à DIX heures.

Le shérif,
GÉRALD TAILLON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Roberval, le 19 décembre 1988

59383

Mégantic

Vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Mégantic
Nos 480-05-000029-887
480-18-000003-885

CAISSE POPULAIRE STE-AGNÈS DE LAC-MÉGANTIC, société régie par la loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant

son siège social au 4749, rue Laval, Lac-Mégantic, district de Mégantic, demanderesse, contre JULIEN GRÉGOIRE, domicilié et résidant au 4503, rue Dollard, Lac-Mégantic, district de Mégantic, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Frontenac, 5527, Frontenac, Lac-Mégantic, QC, district de Mégantic, mis en cause.

« Un immeuble situé en la ville de Lac-Mégantic, plus précisément à l'angle des rues Dollard et Lasalle, et comprenant ce qui suit:

1. Le lot de terre connu et désigné comme étant le lot mil neuf cent deux aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du village de Mégantic, ville de Lac-Mégantic (1902 Mégantic), division d'enregistrement de Frontenac, mesurant, mesures anglaises, quarante-cinq pieds et dix pouces (45 pi 10 po) de largeur en front sur cent trente-sept pieds et demi (137,5 pi) de profondeur; avec bâtisse dessus construite portant le numéro d'immeuble 4503, rue Dollard, Lac-Mégantic, circonstances et dépendances; avec aussi un garage. Le tout sujet aux servitudes d'utilité publique, s'il en existe. »

La vente de cet immeuble est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents, et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains.

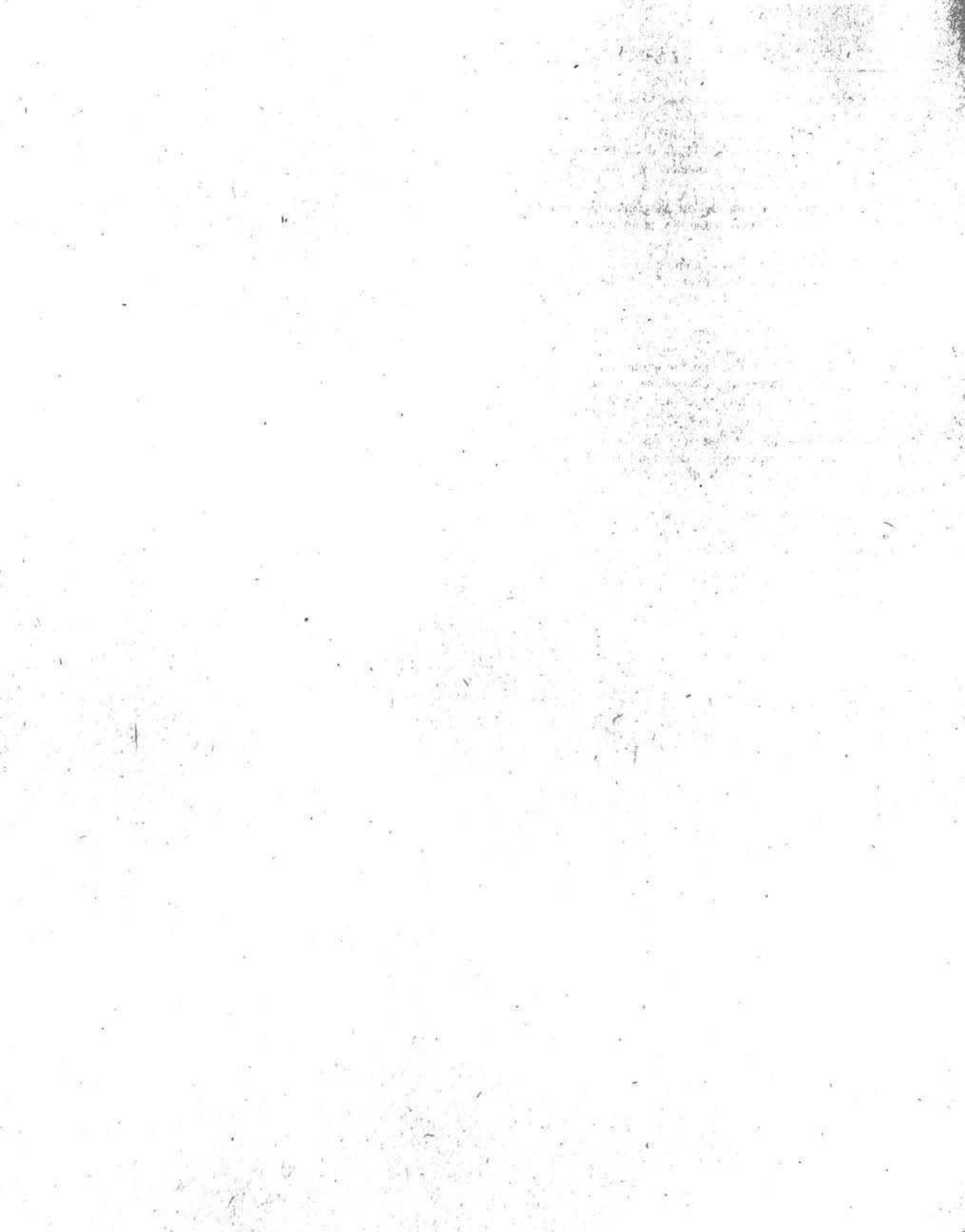
Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé (certifié) fait à l'ordre du ministre des Finances est de 10 850,00 \$.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Frontenac, 5527, rue Frontenac, local 219, Lac-Mégantic, QC, G6B 1H6, le NEUVIÈME jour de FÉVRIER 1989 à DIX heures.

Le shérif,
H. BRUNEAU

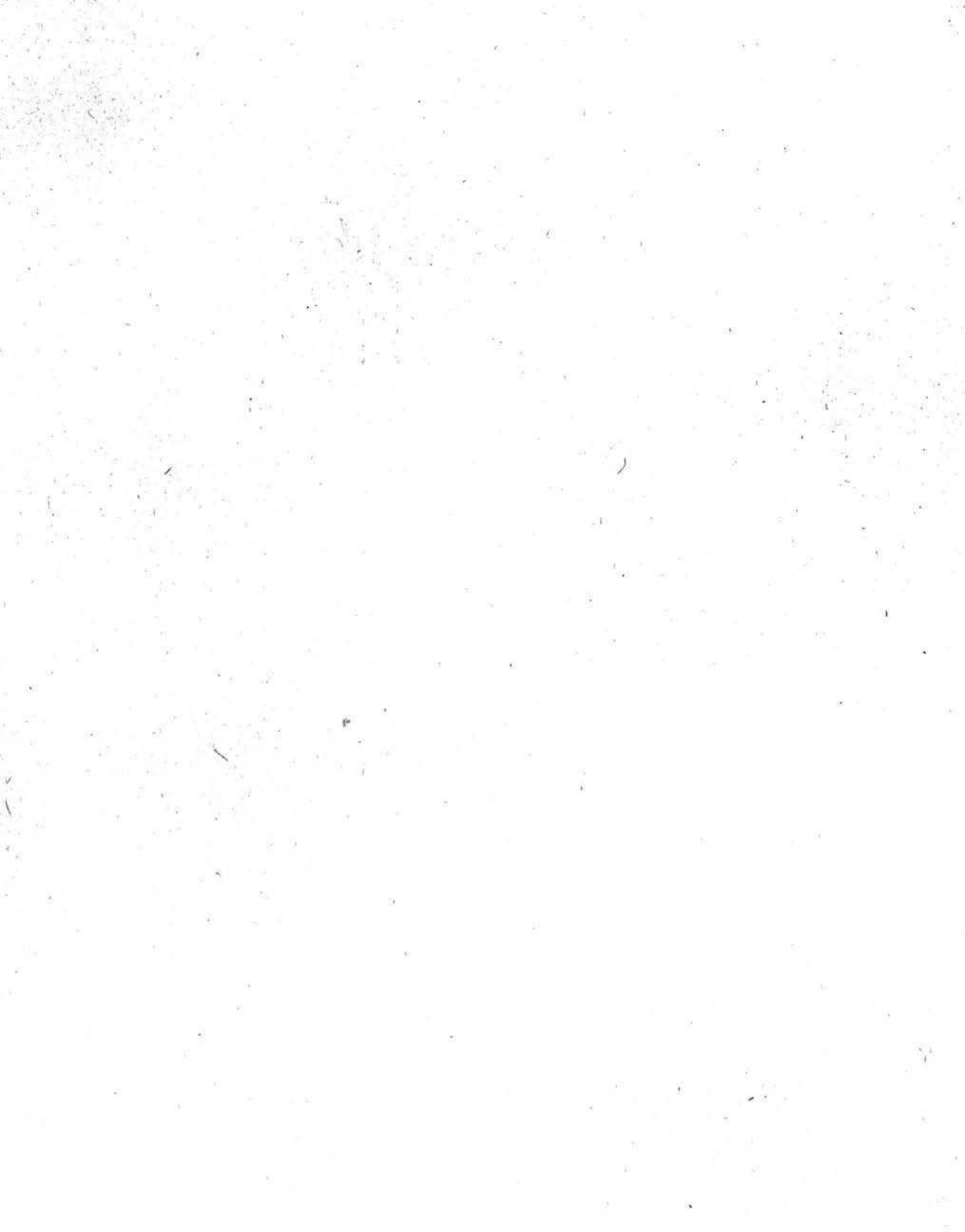
Bureau du shérif
Cour supérieure
Lac-Mégantic, le 14 décembre 1988

59384



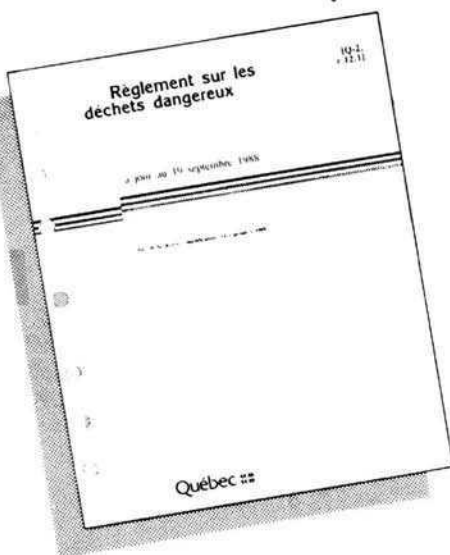






LES RÈGLEMENTS

ça m'intéresse!



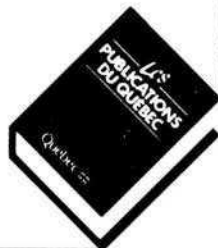
Règlement sur les déchets dangereux
à jour au 19 septembre 1988
Date de la dernière modification :
14 septembre 1988
EOQ 25525-7

4,25 \$

En vente dans nos librairies,
chez nos concessionnaires et
chez votre libraire habituel.

Vente et information :
(418) 643-5150
(sans frais) 1-800-463-2100

Québec



Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

